



Que protège le droit d'auteur dans une oeuvre littéraire ?

Par **YC123**, le **10/02/2014** à **21:30**

Bonjour.

Ma question est la suivante : dans une oeuvre littéraire que protège le droit d'auteur ? Que peut-on "reprendre" de l'oeuvre pour en écrire une autre dérivée de la première lorsqu'on est pas l'auteur ?

Prenons un exemple concret : L'univers de Star Wars appartenant à Disney.

A-t-on le droit d'écrire une histoire **avec des personnages originaux** ([s]sans reprendre ceux existant dans les films/livres/jeux[/s]) qui se passerait dans la galaxie de Star Wars avec des Jedi et des Sith qui manipulent la Force ?

Peut-on se servir des planètes existante dans cet univers ?

Peut-on se servir des technologies : sabre-laser, holonet etc... ?

Peut-on utiliser des modèles de vaisseaux/véhicules existant dans des films/livres/jeux de Star Wars ?

Merci de votre éclairage.